



SERVICES ÉDUCATIFS

25 Vincent-Chagnon, Lévis (Québec) G6V 4V6
Téléphone : 418.838.8300 Télécopieur : 418.838.8393



55, rue du Mont-Marie, Lévis (Québec) G6V 0B8
Téléphone : 418.833.3218 Télécopieur : 418.833.9849

Plan de transition du programme 0-5 ans DI-TSA-DP vers le milieu scolaire 2018-2019

Document élaboré par :

Madame Isabelle Lapointe, chef en réadaptation à l'enfance du CISSS-CA

Madame Johanne Samson, psychoéducatrice au CISSS-CA

et

Madame Martine Gauthier, conseillère pédagogique en adaptation scolaire de la CSDN

Madame Mélanie Rousseau, conseillère pédagogique en adaptation scolaire de la CSDN

Madame Marcelle Simon, responsable des services de garde de la CSDN

N.B. L'usage du genre féminin dans ce document inclut le masculin et n'a été utilisé que pour alléger le texte.

Plan de transition 2018-2019 du programme 0-5 ans DI-TSA-DP vers le milieu scolaire

Période de l'année	Étapes	RESPONSABLE		
		CISSS-CA	CSDN	Parent
Février / mars	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Fin janvier ou début février 2018</u> (Idéalement avant la période d'inscription à l'école) Rencontre d'information générale aux parents des enfants ayant un TSA ainsi que pour ceux ayant un RGD-DI. Cette rencontre est animée conjointement par la Commission scolaire des Navigateurs et le CISSS-CA et porte sur les étapes de la rentrée scolaire des enfants inscrits au CISSS-CA. *<i>IMPORTANT</i> : Consentement requis des parents pour l'échange d'information. • <u>Fin Février 2017</u> : Acheminer à la conseillère pédagogique la liste des enfants, le nom des parents, leurs coordonnées et les noms des intervenants pivots. Aussi, pour chacun des enfants qui fréquenteront l'école en septembre, acheminer tous les documents pertinents*, par exemple : dernier plan d'intervention, bilan des acquisitions et autres évaluations professionnelles. • La conseillère pédagogique suggère des dates pour les présentations des enfants qui se tiendront en mars avec les intervenants du CISSS-CA. Un calendrier sera alors élaboré. 	X		
Du 5 au 16 février 2018	Inscription de l'enfant à l'école de quartier.		X	X
Mars / avril	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission des informations pertinentes (rapports) à la conseillère pédagogique (par le CISSS-CA) et à l'école de quartier (par la conseillère pédagogique). • Début du processus de classement des enfants présentant un cheminement particulier. • Analyse des dossiers par la conseillère pédagogique pour les enfants dont une orientation vers une ressource suprarégionale est préconisée. • Présentation des enfants selon le calendrier établi en février. 	X	X	
Mars / avril	<p>Le CISSS-CA contacte l'école* pour présenter le programme « Pas à Pas au préscolaire ». *Il est demandé à ce que la conseillère pédagogique contacte au préalable la direction de l'école pour l'aviser de cet appel.</p> <p>Observation possible en CPE et/ou lors des interventions du CISSS-CA par la conseillère pédagogique si requis.</p>	X	X	X

Période de l'année	Étapes	RESPONSABLE		
		CRDITED-CA	Commission scolaire	Parent
Mai / juin	<p>Classe préparatoire au préscolaire, selon les besoins (Pas à Pas). Dans la future école de l'enfant ou dans la classe CLIP (en juin, après la fin des classes)</p> <p>Élaboration d'un plan de services individualisé intersectoriel (PSII) initié par le CISSS-CA à partir des besoins qui auront été identifiés lors de la cueillette.</p> <p>N.B. Si l'élève est inscrit au service de garde de l'école, la technicienne-responsable de ce service devrait être présente à cette première rencontre.</p> <p>On y précisera ensemble les modalités d'intégration de l'enfant et l'offre de services des partenaires. On planifiera des moyens pertinents favorisant une intégration harmonieuse à l'école, incluant les besoins en services de garde et à la maison.</p>	X	X	
Saison estivale	Mise en application des objectifs du PSII en vue de faciliter l'intégration scolaire de l'enfant.	X		
Août (avant la rentrée)	Rencontre et échange d'information entre l'intervenant pivot du CISSS-CA, l'enseignante, l'éducatrice spécialisée et l'éducatrice du service de garde en milieu scolaire. Remise du document Présentation de l'enfant à l'école.	X	X	
Tout au long de l'année scolaire	<p>Possibilité de formation auprès des intervenants du milieu scolaire (dont le personnel du service de garde) dispensée par les ressources régionales spécialisées en TSA et DI ou le CISSS-CA.</p> <p>Soutien aux intervenants du milieu scolaire, qui reçoivent un enfant ayant un TSA ou DI. Soutien possible par la conseillère pédagogique ou l'intervenant pivot du CISSS-CA.</p>	X	X	
Octobre / novembre	Élaboration du plan d'intervention à l'école et révision du PSII, si besoin, par le CISSS-CA.	X	X	X